



Que puis je faire pour changer d'agence ?

Par **fsdfsdfsdfs**, le **02/09/2011** à **08:58**

Bonjour,

je suis propriétaire d'un logement qui est mis en location et géré par une agence. Le locataire a donné sa dédit, j'ai donc reçu un courrier simple sans accusé de réception me signalant que l'agence va chercher un nouveau locataire sauf avis contraire de ma part.

Ma question est la suivante : je souhaite faire gérer mon appartement par une autre agence, donc je vais signaler à l'agence actuelle que je ne veux plus travailler avec eux, si l'agence me dit qu'elle a trouvé un locataire, que puis-je faire sachant que l'actuel locataire part dans 2 mois ?

MErci